

**Editorial**

**Paradoxe électoral**

Selon le baromètre des préoccupations 2010, 97% de la population suisse considère que l'encouragement de la formation, la recherche et l'innovation doit être un des objectifs les plus importants de la Suisse. Un résultat compréhensible, lorsque l'on sait que notre pays compte plus d'un million de jeunes en scolarité obligatoire ou en formation au niveau secondaire II. Plus de 250'000 personnes sont en formation tertiaire dans des institutions subventionnées ou financées par la Confédération (formation professionnelle supérieure, HES, universités cantonales, EPF). L'encouragement à la formation est une priorité nationale reconnue, mais pas un thème principal de campagne électorale (lire ci-contre).

L'actualité immédiate - Fukushima, crise des devises ou la politique économique - dicte les programmes électoraux. Cela se produit au détriment d'enjeux essentiels comme la formation de jeunes gens qualifiés. Ces derniers soutiennent l'industrie et contribuent au maintien des places de travail - pas seulement pour les six mois de campagne, mais pour l'avenir; l'avenir de toute une génération.

Le 24 octobre 2011 marquera la fin des jeux électoraux et le début de l'action politique. Espérons que la dictature de l'immédiateté fera place à des visions plutôt qu'à des slogans. Tous les sondages le confirmeront: tel est le vœu de la population.

**Claude Comina,**  
coordinateur Réseau FUTURE

Elections fédérales 2011

**Formation et recherche, des thèmes de campagne marginaux**

**Les partis gouvernementaux, le PS, le PDC, le PLR et l'UDC n'ont pas choisi la formation, la recherche et l'innovation (FRI) comme thème de campagne électorale. La politique des hautes écoles et de la recherche n'est un thème prioritaire que pour les Verts et le PBD. Mais tous les partis s'expriment sur le domaine FRI dans les programmes de la législature 2012-2015. Cinq éléments apparaissent comme importants: le manque de spécialistes, la recherche énergétique, les bourses, les taxes d'études et le financement.**

Pour les élections fédérales 2011, la formation, la recherche et l'innovation (FRI) n'est pas un thème prioritaire chez les grands partis gouvernementaux, le PDC, le PLR, le PS et l'UDC. Les priorités sont mises sur la politique sociale, économique, migratoire et énergétique. Seuls les Verts et le PBD considèrent la formation et la recherche comme thème principal. On trouve pourtant des idées et des propositions pour la politique FRI dans les documents de campagne complémentaires et dans les programmes de législature 2012-2015.

**Des visions globales en partie**

Le PS, les Verts et le PLR proposent une vision globale dans laquelle ils abordent aussi bien le pilotage, que les enjeux et le financement de la formation et la recherche. Le PDC formule des idées sur les taxes et le numerus clausus. L'UDC traite abondamment de l'école primaire, mais de manière marginale des hautes écoles. Chez le PBD, les déclarations restent très générales.

En tout, cinq thèmes paraissent particulièrement importants auprès des partis

étudiés: le financement, les bourses, les taxes d'études, le manque de spécialistes ainsi que la recherche énergétique. Les solutions proposées à ces enjeux diffèrent d'un parti à l'autre (voir tableau en page 2).

**Peu de concret sur le financement**

Presque tous les partis reconnaissent l'importance de la formation et de la recherche et demandent des moyens financiers solides et fiables pour le domaine FRI. Mais seuls les Verts proposent un scénario de financement concret. En ce qui concerne la législature à venir, ils demandent une croissance annuelle des moyens de 10% pour le domaine FRI. Le PS parle d'«une augmentation de la participation de la Confédération» et exige un engagement financier contraignant afin de permettre une planification à long terme. Pour le domaine FRI, le PLR veut une «augmentation plus que proportionnelle en comparaison avec le reste du budget de la Confédération».

**Les parties reconnaissent l'importance de la formation et de la recherche et demandent des moyens financiers solides et fiables.**

En ce qui concerne les bourses d'études, les avis sont partagés. Le PS et les Verts veulent une augmentation des bourses. Le PDC parle de «standards minimum pour les bourses d'études». Le PLR, l'UDC et le PBD ne s'expriment pas là-dessus. La question des taxes d'études est particulièrement controversée et se

*Suite à la page 2*

*Suite de la page 1*

trouve souvent liée avec celle des étudiants étrangers: l'UDC défend une augmentation des taxes d'études pour les étudiants étrangers. Le PDC propose un «concordat européen pour le financement des places d'études», qui engageait les pays européens à participer aux coûts de leurs étudiants en Suisse. Le PS et les Verts rejettent l'augmentation des taxes.

**La Suisse a besoin de spécialistes**

Ce sont surtout le PLR, le PDC et le PBD qui se soucient du manque de spécialistes en sciences naturelles et dans les métiers techniques. A ce titre, le PLR et le PDC demandent une augmentation du nombre de places d'étude en sciences naturelles. Le PLR défend en outre l'idée de remettre un permis de travail aux meilleurs diplômés étrangers d'une haute école suisse. Le PBD demande un «programme d'encouragement pour la

technique et les sciences naturelles dans les écoles primaires et secondaires». Les partis se soucient aussi du manque de médecins. Le PDC, l'UDC et le PS veulent supprimer les limitations d'admission aux études de médecine.

Au regard de l'actualité, la politique énergétique représente également un thème important pour les partis étudiés. Tous les partis y voient une priorité de la recherche. (sca)

**Les positions des partis dans les documents de campagne pour les élections fédérales de 2011**

	UDC	PBD	PLR	PDC	PS	Les Verts
<b>Financement</b>	-	-	- Augmentation hyperproportionnelle en comparaison avec les autres budgets - Pas de Go-and-Stop	-	- Suffisamment de moyens - Engagement contraignant - Augmentation de la participation de la Confédération	- Augmentation annuelle des moyens de 10%
<b>Bourses</b>	-	-	-	- Standards minimum pour les bourses d'études	- Augmentation	- Augmentation
<b>Taxes d'études</b>	- Augmentation pour étrangers	-	-	- Concordat européen	- Pas d'augmentation	- Pas d'augmentation
<b>Manque de spécialistes</b>	- Suppression des limitations d'admission aux études de médecine	- Programme d'encouragement pour les sciences naturelles et la technique à l'école primaire et secondaire	- Plus de places d'études en sciences naturelles et en médecine - Permis de travail pour les meilleurs diplômés étrangers	- Plus de places d'études en sciences naturelles et en médecine - Suppression des limitations d'admission	- Suppression des limitations d'admission - Encouragement de la relève en médecine	-
<b>Recherche énergétique</b>	- Salue la recherche privée pour les nouvelles énergies renouvelables	- Encouragement conséquent au développement de technologies énergétiques	- Utiliser les technologies de l'environnement comme opportunité pour l'innovation	- Plus de moyens de la Confédération pour la recherche dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique	- La recherche devrait trouver des solutions pour les problèmes comme le changement climatique et contribuer à la durabilité	- Réorientation des priorités de la recherche dans la direction de la recherche énergétique

**NEWS**

## Classement de Shanghai 2011 Quatre hautes écoles suisse dans le top 100

Pour la première fois, quatre universités suisses figurent dans les 100 premières places du classement des hautes écoles 2011 de l'Université Jiao Tong de Shanghai (classement de Shanghai). L'EPFZ se trouve au 23<sup>e</sup> rang, elle est ainsi la meilleure haute école d'Europe continentale. Suivent les Universités de Zurich (56<sup>e</sup>), Genève (73<sup>e</sup>) et Bâle (89<sup>e</sup>). Dans le top 200 se trouvent également l'EPFL et l'Université de Berne. L'Université américaine de Harvard se place en tête du classement, comme l'année précédente.

Les hautes écoles suisses se distinguent dans les catégories des sciences naturelles, de l'ingénierie et de la vie, de même qu'en médecine. L'EPFZ obtient la 8<sup>e</sup> place des sciences naturelles, elle est la meilleure haute école européenne juste après l'Université de Cambridge. L'EPFL fait de même en atteignant la 20<sup>e</sup> place des sciences de l'ingénierie. L'Université de Zurich se distingue avec sa 27<sup>e</sup> place des sciences de la vie. L'Université de Genève occupe la 37<sup>e</sup> place des sciences naturelles et l'Université de Bâle la 47<sup>e</sup> place en médecine.

[www.shanghairanking.com/ARWU2011.html](http://www.shanghairanking.com/ARWU2011.html)

### Actualités sur le site de FUTURE

Sur le site web [www.reseau-future.ch](http://www.reseau-future.ch), vous trouverez des informations actuelles sur la formation, la recherche et l'innovation.

Mesures contre le franc fort

## Près de 212 millions pour la technologie et l'innovation

**Le Conseil fédéral veut investir 212,5 millions de francs dans la recherche et le transfert de technologies afin que l'économie d'exportation reste concurrentielle malgré le franc fort. La Commission pour la technologie et l'innovation, le Fonds national suisse, le Domaine des EPF et les hautes écoles cantonales devraient profiter de cette décision.**

Dans le cadre du paquet de mesures pour atténuer les conséquences du franc fort, le Conseil fédéral veut injecter 212,5 millions de francs dans les institutions de recherche et d'encouragement à la recherche.

Les bénéficiaires sont:

- La Commission pour la technologie et l'innovation (CTI): 100 millions
- Le Fonds national suisse (FNS): 10 millions
- Le Domaine des EPF: 59,5 millions
- Des participants aux programmes de recherche internationaux: 43 millions

Les 100 millions accordés à la CTI devraient l'aider à soutenir l'industrie d'exportation dans la réduction des coûts de production et la mise en œuvre de projets d'innovation. Le FNS reçoit 10 millions pour renforcer le soutien aux projets de transfert de technologies dans le cadre des Pôles de recherche nationaux (PRN). Dans le Domaine des EPF, 59,5 millions de francs devraient être investis dans les infrastructures de recherche et les initiatives de transfert de technologies. Les pertes de change des participants aux programmes de recherche internationaux seront compensées avec 43 millions de francs. Les deux EPF et les autres hautes écoles bénéficient de 10 millions chacune, les entreprises de 20 millions et les autres institutions de recherche de 3 millions de francs.

Le Conseil des Etats traitera du paquet de mesures pour l'atténuation des conséquences du franc fort le 14 septembre 2011, le Conseil national le 20 septembre.

### Soutenons la recherche

Les propositions dans le paquet de mesures démontrent l'importance que le Conseil fédéral accorde à la recherche pour l'économie et la société suisse. L'industrie profitera directement de ces propositions – via la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) et le Fonds national suisse (FNS) – ou indirectement par le biais des initiatives d'innovation des hautes écoles. En outre, le Conseil fédéral prend en compte le fait que les hautes écoles souffrent du franc fort. En effet, à cause de la faiblesse du dollar et de l'euro, elles ne reçoivent pas les montants des programmes de recherche internationaux qui ont été garantis au démarrage des projets. Cette situation conduit à des pertes qui se comptent en millions. C'est maintenant au tour du Parlement de soutenir la formation et la recherche et d'approuver le paquet de mesures.

**Anita Fetz, conseillère aux Etats**

Membre du bureau du Team politique FUTURE

**SMS****L'UE met sept milliards d'euros à disposition de la recherche**

La Commission européenne dégagera près de sept milliards d'euros pour la prochaine et dernière série d'appels d'offres du 7<sup>e</sup> Programme-cadre de recherche européen (FP7). Il s'agit du soutien le plus important à ce jour pour FP7. L'UE veut doper l'innovation et créer environ 174'000 places de travail à court terme. La Suisse est associée à FP7 par le biais des accords bilatéraux I.

**Fonds national: Dieter Imboden quitte la présidence**

Après huit années à la présidence du Conseil de la recherche du Fonds national suisse (FNS), Dieter Imboden quittera ses fonctions fin 2012. Le FNS a mis le poste au concours.

**Cinq à six nouveaux Pôles de recherche nationaux**

Le Fonds national suisse (FNS) a mis au concours une quatrième série de Pôles de recherche nationaux (PRN) sans directives thématiques. Le budget à disposition permettra le financement de cinq à six nouveaux PRN. Le délai de soumission des esquisses est fixé au 16 janvier 2012. Les activités de recherche devraient démarrer au début 2014.

**Cent millions pour des constructions du Domaine des EPF**

Dans le cadre du Programme de constructions 2012 du Domaine des EPF, le Conseil fédéral a remis au Parlement une demande de crédit d'engagement de 100 millions de francs. Le plus gros projet du Programme de constructions est, avec 21,5 millions de francs, le réaménagement du campus de l'EPFL.

**Des programmes nationaux de recherche sur l'énergie**

Le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER) a lancé le 8 juillet 2011 la mise au concours pour la prochaine

série de programmes nationaux de recherche (PNR) qui sera consacrée à la recherche énergétique. Le Conseil fédéral avait déjà validé cette thématique en juin 2011. Il choisira de nouveaux PNR au printemps 2012.

**Participation à la Source de neutrons de spallation européenne**

Le Conseil fédéral va signer la déclaration d'intentions sur la construction et l'exploitation de la Source de neutrons de spallation européenne (ESS). Une action qui assure à la Suisse une participation active à cette infrastructure de recherche. Les coûts de construction sont estimés à 1,4 milliards d'euros. Le montant de la Suisse n'est pas encore connu. Avec l'ESS, l'Europe construit la source de neutrons la plus puissante au monde.

**Plus de 41'000 diplômes de hautes écoles en 2010**

Selon l'Office fédéral de la statistique, en 2010, près de 41'100 personnes ont obtenu un diplôme, un bachelor, un master ou un doctorat auprès des hautes écoles universitaires et des hautes écoles spécialisées. En 2009, elles n'étaient que 37'800. Le nombre de diplômes de master dans les hautes écoles spécialisées a particulièrement augmenté: tandis que 498 personnes obtenaient un master d'une haute école spécialisée en 2009, elles étaient plus de 2'000 en 2010.

**Maintien des titres bachelor et master dans les HES**

Le Conseil fédéral veut conserver dans les hautes écoles spécialisées les titres de bachelor et de master qui ont été intégrés avec la réforme de Bologne. A côté de ces titres, les diplômés des hautes écoles spécialisées peuvent continuer à employer les dénominations courantes comme ingénieur ou architecte. Le Conseil fédéral estime qu'une réglementation juridique dans les titres des hautes écoles spécialisées n'est pas nécessaire. Ces conclusions proviennent du rapport «Ordonnance sur les titres attribués par les hautes écoles spéciali-

sées». Il répond au postulat 05.3716 de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national.

**Le Conseil des EPF demande une progression de 6%**

Le Conseil des EPF demande une progression annuelle de 6% pour la période 2013-2016. Il estime qu'une telle progression est nécessaire pour garantir la qualité de l'enseignement et de la recherche, malgré l'augmentation du nombre d'étudiants, les grands projets nationaux de recherche et les requêtes du Domaine des EPF dans le cadre des programmes FET Flagship (Future and Emerging Technologies) de l'UE.

**Recherche fondamentale orientée vers l'application**

Le Fonds national suisse (FNS) va encourager à partir du mois d'octobre 2011 des projets de la recherche fondamentale orientée vers l'application. Ce type de projets prend en compte les questions issues de la pratique et vise aussi bien l'acquisition de connaissances que la mise en application. Les hautes écoles spécialisées en particulier bénéficient ainsi d'un meilleur accès à l'encouragement de projet du FNS.

[www.snf.ch/f/actuel/dossiers](http://www.snf.ch/f/actuel/dossiers) → Recherche fondamentale orientée vers l'application

**Impressum**

Münstergasse 64/66  
3011 Berne  
tél. 031 351 88 46  
fax 031 351 88 47  
[www.reseau-future.ch](http://www.reseau-future.ch)

© Réseau FUTURE 2011

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Le réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques dans le but d'accroître le soutien à la formation, à la recherche et à l'innovation ainsi que de stimuler le dialogue entre la science et la politique.